

Pouvoir d'emprunt—Loi

● (1210)

On consacre des millions de dollars à la rénovation de la ligne ferroviaire du CN dans l'île Ridley, mais il y a encore 30 p. 100 de chômeurs dans les localités où ce projet est mené à bien. Cette situation vraiment grotesque montre à quel point le gouvernement est incapable de prévoir et de planifier.

L'incompétence des ministériels est telle qu'il serait insensé de la part de l'opposition de donner son aval à ce genre d'emprunts. Le gouvernement n'a tout simplement pas démontré qu'il utilisait de bonnes méthodes comptables. Le vérificateur général du Canada continue de réprimander le gouvernement à ce sujet, mais ce dernier refuse d'utiliser des méthodes comptables adéquates.

Tout cela a des conséquences terribles pour le secteur forestier dans ma circonscription. Ce dernier fournit une énorme quantité de bois destiné à l'exportation directe vers les pays de la ceinture du Pacifique. L'usine de pâtes à papier de l'île Watson et la société Eurocan comptent parmi les plus gros fournisseurs de pâte à papier au prix mondial du Canada.

Le nord de la Colombie-Britannique est maintenant entré dans les premières années de ce qu'on appelle l'«effet d'effondrement». Les gouvernements fédéral et provincial ont permis aux sociétés forestières de procéder à ce que le professeur Walters de l'école de génie forestier de l'université de Colombie-Britannique appelle la destruction collective de nos ressources forestières. Selon des documents du gouvernement provincial, l'effet d'effondrement serait plus accentué que prévu, c'est dire que d'ici moins de cinq ans, nous devons réduire nos coupes d'un tiers. Le gouvernement fédéral négocie avec la Colombie-Britannique un plan quinquennal de reboisement pour le nord de la Colombie-Britannique, l'intérieur de la province et les Kootenays, régions qui n'ont pas été exploitées de façon rationnelle et dans lesquelles on n'a pas investi suffisamment.

Les conseillers du gouvernement fédéral appartenant au Service canadien des forêts prétendent que nous devrions investir au moins 130 millions de dollars par an dans le reboisement des forêts négligées jusqu'à maintenant. La Colombie-Britannique s'est vue promettre au moins 40 p. 100 de cette somme, soit entre 50 et 60 millions de dollars par an si elle est prête à verser la même somme. Cependant, le premier ministre et son ministre des Finances ont présenté de faux chiffres et ils ont menti aux habitants de la Colombie-Britannique au sujet de l'importance du déficit. Ils prétendent que sur trois ans il est de 2,48 milliards de dollars, mais le département d'économie de l'Université de la Colombie-Britannique a confirmé que le déficit réel de la province s'établissait à moins de 100 millions de dollars. Le premier ministre provincial et ses troupes crédistes qui font équipe avec les conservateurs à l'échelle nationale, ont trafiqué la comptabilité. Et je mesure mes paroles. Faire preuve d'austérité dans le nord de la Colombie-Britannique pour le gouvernement provincial, c'est mettre à la porte les employés forestiers et se débarrasser des fonctionnaires. Mais voilà que l'administrateur public constate qu'on ne paie pas de droit de coupe dans une proportion de 10 p. 100 des arbres abattus parce que le bois n'est pas mesuré comme il le devrait par les employés du gouvernement. Nous perdons sur ce plan comme sur bien d'autres.

En terminant, je rappelle que les représentants du gouvernement considèrent que la province devrait verser 50 millions de dollars et le fédéral 60 millions dans le cadre de l'accord sur le

reboisement des forêts. Or, comme le gouvernement provincial refuse de le faire, le gouvernement fédéral ne versera rien lui non plus. C'est malheureux, monsieur le Président. L'année dernière, le gouvernement a prélevé 700 millions dans ce secteur économique et il faut maintenant qu'il verse 50 millions de dollars pour créer 2,000 emplois de \$25,000 par année dans le nord de la Colombie-Britannique.

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Monsieur le Président, le projet de loi C-21 autoriserait le gouvernement à emprunter 29,6 milliards de dollars. Le ministre des Finances (M. Lalonde) et son collègue, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) ont déclaré que l'agriculture ne traversait pas une période difficile actuellement. Tel n'est pas mon avis. Que l'agriculture se porte bien ou non, j'aimerais présenter à la Chambre des calculs qui font le lien entre l'agriculture et cette dette de 29,6 milliards de dollars.

Les agriculteurs canadiens gagnent en moyenne \$9,000 par année. Il faudrait donc 3,288,888 années à un agriculteur pour rembourser 29,6 milliards de dollars. L'espérance de vie des agriculteurs n'est pas aussi grande. Même si on répartissait cette dette entre tous les agriculteurs, il leur faudrait encore 10 ans et demi pour y parvenir. C'est dire que nos 320,000 agriculteurs devraient travailler tout le temps et prendre tout leur argent rien que pour rembourser la dette que le gouvernement veut contracter. Il ne leur resterait plus rien pour se vêtir, se nourrir et se divertir car ils devraient travailler sans relâche pendant 10 ans et demi pour le gouvernement.

Le gouvernement, ce n'est pas un emprunteur comme les autres. Il peut taxer les gens; il peut taxer tout ce qui bouge et tout ce qui ne bouge pas. Il a le droit de lever des impôts sur les choses dont nous avons besoin pour nous chauffer, nous nourrir ou nous vêtir. Il va parfois si loin qu'il y a de quoi se poser des questions, monsieur le Président.

Les agissements de Revenu Canada ont souvent fait l'objet de discussions à la Chambre ces derniers temps. Un bon exemple de mesures abusives auxquelles le gouvernement ou ses percepteurs ont parfois recours c'est que Revenu Canada a récemment essayé d'imposer les vêtements d'un mort en demandant que le corps soit exhumé pour lui prendre sa veste. C'est une histoire vraie, monsieur le Président, qui témoigne bien des difficultés que le gouvernement éprouve à cause de ses emprunts et des extrémités auxquelles il est réduit pour percevoir les impôts.

Qu'advient-il des recettes fiscales? Après avoir utilisé une grande partie de cet argent pour couvrir ses frais d'administration, le gouvernement réinvestit le reste dans l'économie de façon à persuader les citoyens de le réélire. Il a fort bien réussi sur ce plan. Je reconnais qu'il tente au moins de prendre des mesures sociales dans l'intérêt de tous les Canadiens. Il a fort bien réussi à instaurer un programme social dont on ne parle pas beaucoup, à savoir la distribution de la dette.

En 1984, grâce à ce projet de loi d'emprunt, le gouvernement peut se vanter d'avoir réussi ce qu'aucun autre gouvernement n'avait fait avant lui. Il a si bien réparti la dette nationale que chaque Canadien, homme, femme et enfant doit \$6,026. Il s'agit là d'une réalisation sociale très importante. N'oublions pas que les personnes âgées, les chômeurs et les handicapés doivent également assumer leur part de la dette. En fait, tous ceux qui auraient pu croire que la société les négligeait sauront désormais qu'ils sont traités sur le même pied que tous leurs concitoyens et qu'ils ont, eux aussi, une dette de plus de